



## ■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE N° 19-142114

Jeudi 3 Octobre 2019

Date d'envoi au service éditeur : 30/09/2019

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) du 02/10/2019 au 04/11/2019

Envoyée au JOUE

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Forfait(s) : **F19UE-27024303 (coût : 10up)**  
**Avis faisant référence à cette annonce (0) :**  
 > Créer un avis d'annulation  
 > Créer un avis résultat de marché



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
 > Contact client

### J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 25  
 Annonce No 19-142114

I. II. III. IV. VI.

#### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) NOM ET ADRESSES

Grand Besançon Métropole, 4 rue Gabriel Plançon, Besançon, F, Téléphone : (+33) 3 81 61 51 21, Courriel : [secretariat.urbanisme@grandbesancon.fr](mailto:secretariat.urbanisme@grandbesancon.fr), Code NUTS : FRC21

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grandbesancon.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

NEOLIA, 34 rue de la combe aux biches, 25205, MONTBELIARD, F, Courriel : [contact@neolia.fr](mailto:contact@neolia.fr), Code NUTS : FRC21, Adresse internet : <http://www.neolia.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

SAIEMB LOGEMENT, 1 Place de l'Europe, 25051, Besançon, F, Courriel : [e.garnier@saiembbesancon.fr](mailto:e.garnier@saiembbesancon.fr), Code NUTS : FRC21, Adresse internet : <http://www.saiemb-logement.fr>

GRAND BESANCON HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L' HABITAT DU GRAND BESANCON, 6 Rue André Bouloche, 25052, Besançon, F, Courriel : [direction.generale@grandbesanconhabitat.fr](mailto:direction.generale@grandbesanconhabitat.fr), Code NUTS : FRC21, Adresse internet : <http://www.grandbesanconhabitat.fr>

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS, 5 Rue Louis Loucheur, 25041, Besançon, F, Courriel : [factures@habitat25.fr](mailto:factures@habitat25.fr), Code NUTS : FRC21, Adresse internet : <http://www.habitat25.fr>

AKTYA, 6 Rue Louis Garnier, 25008, Besançon, F, Courriel : [immobilierentreprises@sedia-bfc.fr](mailto:immobilierentreprises@sedia-bfc.fr), Code NUTS : FRC21, Adresse internet : <http://www.aktya.fr>

VILLE DE BESANCON, 2 rue Mégevand, 25034, Besançon, F, Téléphone : (+33) 3 81 61 50 50, Courriel : [besancon@besancon.fr](mailto:besancon@besancon.fr), Fax : (+33) 3 81 61 50 99, Code NUTS : FRC21, Adresse internet : <http://www.besancon.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

#### SECTION II : OBJET

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché de maîtrise d'œuvre d'espaces publics et résidentiels sur les secteurs de Cassin (Lot 1) et Epoisses (Lot 2)

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71400000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Maîtrises d'œuvres d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) de Planoise. L'objectif commun de ces missions est de contribuer à la mise en œuvre du projet urbain de Planoise. Il se décline selon les enjeux suivants : • améliorer le quotidien des habitants notamment en matière de tranquillité publique et de propreté, • adresser des équipements et rendre lisible les limites des différents espaces (publics / privés), • Améliorer la qualité résidentielle des logements, encourager et accompagner les investissements privés (des partenaires bailleurs ou des copropriétés de logements ou de commerces), • Animer les étapes de concertation jusqu'à l'aboutissement de solutions partagées permettant de consolider les qualités et spécificités environnementales du quartier, et de promouvoir la capacité d'agir des habitants.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Lot 1 - Cassin

Lot n° : 1

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71400000

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution : Besançon

II.2.4) **Description des prestations** : Marché de maîtrise d'œuvre du secteur CASSIN Les missions de maîtrise d'œuvre appartiennent à la catégorie : " infrastructure ". Les éléments de mission sont décrits dans la partie réglementaire du code de la commande publique. Le coordonnateur envisage la passation de marchés comportant une tranche ferme correspondant à la phase conception (Avant-projet – AVP). Pour la phase exécution, des tranches optionnelles sont prévues, le coordonnateur se réservant la possibilité d'une exécution en régie.

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Qualité et cohérence des aménagements envisagés / Pondération : 20
2. Place laissée au public en conception et initiatives d'usages / Pondération : 10
3. Capacité du projet à accueillir des programmes futurs / Pondération : 10
4. Méthode pour garantir le respect du coût d'objectif des travaux / Pondération : 10

Prix :

1. Prix / Pondération : 50

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 550 000 euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 120

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Les candidatures seront examinées au regard des critères suivants: - capacités économiques et financières, - organisation et compétences de l'équipe proposée, - qualité des références proposées. Tout candidat retenu comme architecte en chef ou pilote dans le cadre de la consultation concomitante du NPRU de Planoise ne pourra être retenu dans la présente consultation. Le critère "qualité" retenu pour le jugement des offres sera analysé au regard du mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat.

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

### II.2.11) Information sur les options

Options : non

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEDER renouvellement urbain axe 5.2

II.2.14) **Informations complémentaires** : A noter qu'une consultation est menée simultanément pour recruter un architecte en chef (qui coordonnera les opérations globales sur Planoise et définira un avant-projet pour le secteur Ile-de-France), d'un OPCI (mission d'ordonnement, pilotage et coordination urbaine), et d'un expert en sécurité. Les titulaires seront amenés à collaborer avec ces prestataires AMOs tout au long de leur mission.

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Lot 2 - Epoisses

Lot n° : 2

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71400000

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution : Besançon

II.2.4) **Description des prestations** : Marché de maîtrise d'œuvre du secteur EPOISSES Les missions de maîtrise d'œuvre appartiennent à la catégorie : " infrastructure ". Les éléments de mission sont décrits dans la partie réglementaire du code de la commande publique. Le coordonnateur envisage la passation de marchés comportant une tranche ferme correspondant à la phase conception (Avant-projet – AVP). Pour la phase exécution, des tranches optionnelles sont prévues, le coordonnateur se réservant la possibilité d'une exécution en régie.

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Qualité et cohérence des aménagements envisagés / Pondération : 20
2. Place laissée au public en conception et initiatives d'usages / Pondération : 10
3. Capacité du projet à accueillir des programmes futurs / Pondération : 10
4. Méthode pour garantir le respect du coût d'objectif des travaux / Pondération : 10

Prix :

1. Prix / Pondération : 50

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 430 000 euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 120

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Les candidatures seront examinées au regard des critères suivants: - capacités économiques et financières, - organisation et compétences de l'équipe proposée, - qualité des références proposées. Tout candidat retenu comme architecte en chef ou pilote dans le cadre de la consultation concomitante du NPRU de Planoise ne pourra être retenu dans la présente consultation. Le critère "qualité" retenu pour le jugement des offres s'analyse au regard du mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

### II.2.11) Information sur les options

Options : non

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEDER renouvellement urbain axe 5.2

- II.2.14) **Informations complémentaires** : A noter qu'une consultation est menée simultanément pour recruter un architecte en chef (qui coordonnera les opérations globales sur Planoise et définira un avant-projet pour le secteur Ile-de-France), d'un OPCI (mission d'ordonnement, pilotage et coordination urbaine), et d'un expert en sécurité. Les titulaires seront amenés à collaborer avec ces prestataires AMOs tout au long de leur mission.

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : En cas de groupement, la forme du groupement souhaité par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. La candidature, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt, en précisant les prestations dont la sous-traitance est envisagée.

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaire du domaine d'activité de chaque membre du groupement (projets de paysage, maîtrise d'œuvre d'infrastructures, et interventions en renouvellement urbain) des trois derniers exercices sera présenté dans la candidature sous la forme d'un tableau de synthèse.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Aucun

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Afin d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du groupement, le mandataire présentera l'organisation de son groupement en identifiant clairement le rôle des cotraitants et les compétences mobilisées (4 pages maxi), en identifiant les titulaires de l'AIPR. Il sélectionnera et présentera dans une page A3 paysage, 2 ou 3 références maximales illustrées pertinentes en lien avec l'objet du marché, en précisant : le rôle du candidat mandataire (3 pages maxi), les évolutions de coûts, les modalités de concertation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Les compétences d'architecte-paysagiste, et de bureau d'étude technique VRD sont exigées. Sont attendues des références significatives en conception et maîtrise d'œuvre d'espaces publics et de parcs urbains en renouvellement urbain. Une expérience ou une sensibilité des membres de l'équipe aux problématiques de réseaux et de gestion des eaux dans l'aménagement est souhaitée.

##### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

#### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

##### **III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

A noter qu'une consultation est menée simultanément pour recruter un architecte en chef (qui coordonnera les opérations globales sur Planoise et définira un avant-projet pour le secteur Ile-de-France), d'un OPCI (mission d'ordonnement, pilotage et coordination urbaine), et d'un expert en sécurité. Les titulaires seront amenés à collaborer avec ces prestataires AMOs tout au long de leur mission. A noter : Les candidats retenus comme architecte en chef ou pilote du NPRU de Planoise ne pourront être admis au dialogue pour les missions de maîtrise d'œuvre de Cassin ou d'Epoisses.

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

#### **IV.1) DESCRIPTION**

##### **IV.1.1) Type de procédure**

Dialogue compétitif

##### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

##### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

##### **IV.1.5) Information sur la négociation**

##### **IV.1.6) Enchère électronique :**

##### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

#### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

##### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

##### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

4 novembre 2019 - 12:00

##### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date : 22 novembre 2019

##### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

##### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

##### **IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

#### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

#### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

#### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le coordonnateur du groupement de commandes est Grand Besançon Métropole. Il aura en charge de signer, notifier et exécuter le marché au nom de l'ensemble des membres du groupement. Le Règlement de Consultation (Rc) présente le déroulement du dialogue (point 8.1). A titre indicatif, la date prévisionnelle de remise des offres définitives est fixée au 7 février 2020

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon Cedex 3, F, Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.besancon.tribunal-administratif.fr/>

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, 1 rue du Préfet Claude Erignac, 54038, Nancy Cedex, F

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon Cedex 3, F, Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.besancon.tribunal-administratif.fr/>

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

30 septembre 2019

**Éléments de facturation :***Classe de profil :* Autres organismes publics*Siret :* 24250036100017*Libellé de la facture :* Grand Besançon Métropole Grand Besançon Métropole 4 Gabriel Plançon, F-25043 Besançon.**Indexation de l'annonce :**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 4 novembre 2019*Objet de l'avis :* marché de maîtrise d'oeuvre d'espaces publics et résidentiels sur les secteurs de cassin (lot 1) et epouisses (lot 2)*Nom de l'organisme :* Grand Besançon Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3787502

[> Informations légales](#)